

Réception de remise de décorations DGI

*Discours d'Alain Lambert, ministre délégué au Budget et à la
Réforme budgétaire,
Hôtel des ministres, mercredi 4 février 2004*

*Monsieur le directeur général,
Mesdames et messieurs les directeurs et responsables de la DGI,
Mesdames et messieurs les trésoriers-payeurs généraux,
Mesdames et messieurs.*

*C'est une joie pour moi de présider cette cérémonie en
l'honneur de trois cadres éminents de la DGI.*

*C'est une excellente occasion pour moi de leur rendre hommage,
et saluer ainsi l'une de nos grandes directions de Bercy.*

- *Jean-Marc Fenet, chef de service, à qui je remettrai les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur,*
- *Josiane Lantéri, responsable de la mission de coopération internationale, à qui je remettrai les mêmes insignes de la Légion d'Honneur,*
- *Jean-Jacques Mané, chef de bureau, qui recevra les insignes de chevalier de l'Ordre national du Mérite,*

En préambule, je veux souligner que l'administration fiscale que vous servez est au cœur du pacte démocratique de notre nation.

Le défi qui lui est lancé se résume en trois exigences :

- *plus de service pour les citoyens,*
- *plus d'efficacité dans nos missions,*
- *plus de reconnaissance pour tous.*

Plus de service pour les citoyens, c'est faire de l'administration de demain une vraie administration de service. La qualité du service rendu est notre fierté. Elle doit figurer aux 1^{ers} rangs de nos priorités. C'est le cœur de notre mission de service public, et l'enjeu du programme « Bercy en mouvement » - et je sais que vous vous appliquez à beaucoup progresser dans cette voie.

Vous saurez démontrer qu'on peut rendre à la fois l'impôt plus facile et la fraude plus difficile. Qu'on peut se mettre toujours plus au service de l'usager tout en veillant à respecter l'égalité devant l'impôt.

Plus d'efficacité dans nos missions, c'est participer à l'œuvre de modernisation de l'administration par une gestion dynamique, c'est nous approprier une nouvelle culture managériale ; qui s'inspire de celle du secteur privé ce qui est transposable dans le public.

C'est mieux responsabiliser les gestionnaires pour passer d'une culture de moyens à une culture de résultats.

Plus de reconnaissance pour tous, c'est mieux reconnaître les efforts et les mérites des agents de l'administration fiscale. Car les personnes sont la richesse essentielle à toute organisation.

J'évoquerai les cadres qui sont les moteurs de la réussite et pour lesquels s'engageront les premières réformes importantes.

Après ces quelques mots sur les défis de l'administration fiscale, je saluerai trois de ses éminents représentants distingués ce soir.

1. JEAN-MARC FENET

Je saluerai d'abord Jean-Marc Fenet, chef de service

En forme de boutade, je dirai que vous n'êtes pas né à la DGI. Vous étiez initialement enseignant. Cette seconde carrière permet un mélange des origines et des cultures, même si vous alliez renouer quelque peu avec la pédagogie.

Vous êtes nommé administrateur civil en 1987, à votre sortie de l'ENA. Vous êtes d'abord adjoint au chef du bureau puis chef de bureau chargé respectivement de la fiscalité locale et du cadastre

Vous effectuez votre mobilité à l'Ambassade de France à Bonn comme attaché financier, avant de réintégrer le service des opérations fiscales et foncières pour vous occuper de recouvrement.

Quelques années plus tard, vous traiterez de questions d'organisation au sein du service de l'organisation et de l'informatique. En 1999, vous rejoignez le service des ressources, avant d'en devenir le chef de service.

Je sais votre implication – et votre réussite – à expliquer et convaincre vos interlocuteurs. Car dans un grand réseau, on ne parvient à de bons résultats qu'en faisant partager ses vues par ses interlocuteurs. Ce sont ainsi de longues heures que vous passez avec les directeurs et les cadres de la DGI comme les organisations syndicales.

Votre rôle est grand aujourd'hui pour faire aboutir le difficile dossier de la rémunération au mérite, ou l'évaluation-notation des agents.

Je sais votre talent à rendre concrètes ces notions nouvelles (« gestion prévisionnelle des emplois », « système d'information des ressources humaines »).

Vous-même êtes issu d'une famille de cheminots. Les trains à l'heure ou en retard, vous connaissez. Comme pour les déclarations de revenus et les avis d'imposition. Comme pour les carrières, organiser les aiguillages.

Vous parlez cinq langues et êtes attaché à la qualité de la relation franco-allemande. Cette ouverture d'esprit est à mille lieues de la caricature faite de l'administration, soupçonnée parfois de vivre repliée sur elle-même.

J'évoquerai vos fonctions actuelles : vous êtes en effet, l'homme des « relations humaines et sociales » de la direction générale des impôts. Cela suppose bien de la diplomatie, de la capacité d'écoute, une maîtrise des subtilités de la gestion du personnel de la DGI.

Car vous gérez, entre autres, notre principale ressource : les personnes. Vous savez qu'il faut les motiver, et la DGI a su bouger.

J'évoquerai vos interlocuteurs des organisations syndicales. Ils ont besoin d'un interlocuteur fiable, compétent, crédible, loyal, et d'un climat de confiance. Et ce n'est pas sans affection que certains syndicalistes, m'a-t-on dit, vous comparaient à un 'édredon'. Amortisseur de chocs mais qui reprend sa place après avoir absorbé le choc.

Vous êtes un brillant « ingénieur social », j'ai pu le mesurer quand nous avons évoqué les perspectives d'évolution de la DGI et le dossier des cadres. Le succès de ce dossier au cours de l'année 2004 vous devra beaucoup.

2. JOSIANE LANTERI

Je saluerai Josiane Lanteri, responsable de la mission de coopération internationale.

Vous êtes le visage international de la DGI et, si vous me le permettez, un visage souriant qui rappelle votre département natal des Alpes maritimes, et qui invite à l'ouverture sur le monde.

Vous êtes une femme de convictions, d'une grande rigueur et d'une forte ténacité et d'un enthousiasme remarquable.

L'international est une constante de votre carrière. Dès votre premier poste. Nommée inspectrice, vous êtes en charge du contentieux de la brigade internationale, à la « Direction Nationale d'Enquêtes Fiscales ».

Vous faites ensuite beaucoup de contrôle fiscal, notamment à la « Direction nationale des Vérifications de Situations fiscales » puis à la « Direction Nationale d'Enquêtes Fiscales » où vous êtes chargée de la lutte contre la fraude internationale.

Nommée directrice divisionnaire en 1993, vous représentez le directeur sur le site de la rue d'Uzès, et êtes en charge des relations avec les résidents étrangers.

Vous choisissez ensuite une direction territoriale : celle de Paris-Centre, où vous participez activement aux nombreuses réformes de structure.

Directrice départementale en 2001, vous dirigez la « cellule de coopération internationale », érigée l'année suivante en « mission de coopération internationale ».

Cette coopération internationale symbolise l'ouverture de la DGI sur l'Europe et le monde, parallèlement à l'ouverture qui s'esquisse vers le monde de l'entreprise et les usagers.

De nombreux cadres de la DGI dans les services territoriaux séjournent souvent en Europe de l'Est, parfois en Afrique ou en Amérique latine pour aider ces pays à se doter d'une administration fiscale efficace. Vous revenez d'ailleurs d'un séjour au Gabon.

Vos succès dans les jumelages au sein de l'Union européenne prouvent que, vous avez su, face à la concurrence des autres administrations européennes, valoriser le savoir-faire de la DGI et le promouvoir.

Je citerai encore le CIAT, la conférence interaméricaine des administrations fiscales, que j'avais ouverte en octobre 2002 à Paris, et dont vous étiez la cheville organisatrice.

Je dirai enfin que la fonction publique, et la DGI, tiennent une place importante dans votre vie et ... celle de votre couple puisque votre époux est directeur divisionnaire, actuellement détaché à la Caisse des Dépôts et Consignations.

3 - JEAN-JACQUES MANÉ

Je saluerai enfin Jean-Jacques Mané, chef de bureau, à l'expertise reconnue en matière immobilière.

Dès les premières années, votre carrière se place sous le signe de l'immobilier, dans la fiscalité immobilière d'abord, puis la construction pour le compte de la DGI.

Vous êtes titularisé inspecteur en 1975, inspecteur principal en 1984, directeur divisionnaire en 1991 et départemental 8 ans plus tard, et enfin chef des services fiscaux, cette année.

Cette salle suffirait-elle à contenir tous les rapports dénonçant les insuffisances de la gestion immobilière de l'Etat ? L'amélioration de cette gestion est, comme vous le savez, l'une de nos préoccupations. Et si la DGI a su prendre une bonne longueur d'avance, elle vous le doit en grande part.

A la différence de bien des administrations, la DGI recense, par l'informatique, la nature et l'étendue précises de son parc immobilier.

Le Ministre du budget apprécie que vous l'ayez acquis à un prix relativement modeste, et que vous soyez les premiers à valoriser votre parc immobilier, conformément à la Loi organique. Il apprécie également que toutes les opérations immobilières nécessaires au rapprochement des centres et recettes des impôts, partout en France, soient réalisées avant le 31 décembre 2005.

Avant que l'Etat ne s'engage dans la voie de la rationalisation et du resserrement de son parc, vous avez mené une politique immobilière dynamique, en cédant les immeubles devenus inutiles à l'accomplissement des missions.

Un million d'euros de ventes en 2000, 9 millions en 2003, ventes qui en vertu du « Contrat de performance de la DGI » financent vos opérations immobilières jusqu'à la fin 2005. J'ai été heureux d'apprendre que vous entreteniez ce parc et donc enrichissiez la communauté nationale.

Je cite cet aspect de votre fonction, mais je n'oublie pas la réalisation des opérations immobilières où vous posiez, m'a-t-on dit, des exigences fortes de délai et de prix.

Avant de remettre ces distinctions, je dirai à l'exemple des personnes honorées ce soir : ouvrons-nous au monde et aux réalités d'aujourd'hui. Aux réalités de l'entreprise. Aux usagers. Aux pays étrangers.

Il s'agit d'un vrai enjeu de démocratie, qui va changer la vie de l'Etat, de ses personnels, de ses cadres. Mais aussi celle des Français. Nous leur redonnerons ainsi confiance dans leur pays et sa colonne vertébrale : l'Etat.

Je sais que vous partagez ce défi.

Il me revient à présent le plaisir de vous recevoir dans les 2 premiers ordres nationaux.

« JEAN-MARC FENET »

Au nom du président de la République,

Et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés,

Nous vous faisons Chevalier de la Légion d'honneur. »

« JOSIANE LANTERI

*Au nom du président de la République,
Et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés,
Nous vous faisons Chevalier de la Légion d'honneur. »*

« JEAN-JACQUES MANÉ

*Au nom du président de la République,
Nous vous faisons Chevalier de l'Ordre national du
Mérite ».*

Alain Lambert